

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

38

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 22 décembre 2011



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - M. BERTHIER - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE

Membres excusés : Mme BLETTERY (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - M. LOUIS (pouvoir Mme HERVIEU) - Mme MODDE (pouvoir M. DELVALEE) - M. BROCHERIEUX (pouvoir Mme VANDRIESSE) - M. OUAZANA (pouvoir M. DUGOURD)

Membres absents : M. GERVAIS - M. BERTELOOT - M. ALLAERT - M. BEKHTAOUI

OBJET

DE LA DELIBERATION

Distinction de citoyen d'honneur de la Ville de Dijon - Attribution à Monsieur Jean-Jacques Storz

Monsieur le Maire, expose :

Mesdames, Messieurs,

Au cours de sa réunion du 18 avril 2011, le Conseil Municipal a décidé la création de la distinction honorifique de citoyen d'honneur de la Ville de Dijon.

Je vous propose que soit honoré de cette distinction Monsieur Jean-Jacques Storz.

Né le 18 février 1914 à Barembach (Bas-Rhin), Jean-Jacques Storz fut, dès septembre 1940, résistant de la première heure. En janvier 1941, il intègre le réseau de résistance Grenier-Godard, l'un des plus importants de Côte d'Or. Son engagement sans faille a permis de sauver des centaines de persécutés par le régime nazi.

Il a ensuite rejoint en 1943 le réseau « Action Plan Tortue ». Il est arrêté par la Gestapo en mars 1944, déporté à Dachau le 18 juin 1944.

Le 27 juin 1946, il est chargé en qualité de lieutenant, par le Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre d'organiser la recherche des disparus dans les zones françaises, d'Allemagne, d'Autriche, ainsi que dans la zone russe.

Il a ensuite exercé des fonctions de directeur-adjoint de société cotonnière en République centrafricaine où il résidera trente ans.

A quatre-vingt ans, il se démarque par ses qualités sportives en remportant de nombreux championnats.

Il incarne un des symboles essentiels de la lutte que nombre de compatriotes dijonnais ont menée contre l'oppression nazie.

Jean-Jacques Storz est Commandeur de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre de la Médaille de la Reconnaissance Centrafricaine et Médaillé de la Reconnaissance Française - échelon argent.

Cet homme de grande valeur et d'engagement est un exemple pour notre jeunesse, pour nos concitoyens, pour notre cité.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission de la citoyenneté et de la démocratie locale, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir décider d'attribuer la distinction de citoyen d'honneur de la Ville de Dijon à Monsieur Jean-Jacques Storz.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ